

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MAT-EO

Étape importante dans l'élaboration de la future maturité en quatre ans dans le canton de Vaud

La réforme de la maturité gymnasiale vaudoise avance selon le calendrier prévu. Au postobligatoire, les groupes thématiques constitués pour explorer les axes cardinaux de la nouvelle maturité gymnasiale peuvent maintenant partager l'avancée de leurs travaux. Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle publie ainsi une synthèse intermédiaire et la soumet à l'ensemble du corps enseignant directement concerné. Ce rapport fait le lien entre le cadre donné au niveau fédéral et les différents enjeux thématiques, dans le but d'élaborer une maturité vaudoise répondant aux défis actuels de la formation.

Dans le cadre du projet MAT-EO, réforme de la maturité gymnasiale et de la fin de l'école obligatoire, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) a atteint une nouvelle étape dans la définition de la nouvelle maturité qui doit être mise en œuvre à l'horizon 2032. Après neuf mois de travail, les groupes thématiques lancés à l'automne 2025 ont identifié différentes pistes à explorer: contenus pédagogiques, transitions, bases légales, etc. Ces résultats intermédiaires sont partagés depuis le 1er octobre avec les enseignantes et enseignants de tous les gymnases ainsi qu'avec les partenaires du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle sous la forme d'un document intitulé *Réforme de la maturité gymnasiale : état de la réflexion et scénarios d'évolution*.

Regards croisés sur les contenus de la future maturité gymnasiale

Ce rapport de synthèse décrit le contexte de la réforme nationale de la maturité gymnasiale et envisage les modalités de sa mise en œuvre dans le canton de Vaud. Il présente le résultat des réflexions des groupes de travail et offre des regards croisés, d'une thématique à l'autre, en vue de garantir la cohérence globale du futur modèle vaudois. La publication de cette synthèse intermédiaire aborde les enjeux à la fois disciplinaires et transversaux de la réforme, en s'attelant à défricher des concepts complexes, inscrits dans le cadre réglementaire national, tels que « la propédeutique scientifique », « l'interdisciplinarité », « l'engagement pour le bien commun » ou encore

« la citoyenneté ».

Élargissement de la participation à l'ensemble du corps enseignant

La rédaction de cette synthèse intermédiaire a déjà impliqué plus de 100 actrices et acteurs de l'enseignement postobligatoire engagés dans les groupes de travail: enseignantes, enseignants, doyennes, doyens, cheffes et chefs des files cantonales, directions des gymnases et personnel de la centrale DGEP. La réflexion est désormais ouverte à l'ensemble du corps enseignant, des files cantonales, des directions d'établissement et des partenaires de la DGEP. Cette consultation interne s'étendra jusqu'en janvier 2027. Elle est confiée à une agence fédérale spécialisée, le *Centre suisse de compétence pour le degré secondaire II formation générale et pour l'évaluation des écoles du degré secondaire II* (ZEM CES), une garantie d'indépendance et de qualité.

La publication de ce document s'inscrit dans la volonté du Département de l'enseignement et la formation professionnelle de travailler en toute transparence et en collaboration étroite avec l'ensemble des actrices et acteurs de terrain.

La perception des jeunes en formation

Deux études viendront encore compléter ces travaux. Elles interrogent les principaux intéressés, à savoir les élèves de maturité gymnasiale ainsi que les étudiantes et étudiants de l'université qui sont passés par le gymnase vaudois. L'objectif est de recueillir leur vision sur leur parcours et leur appréciation sur la préparation aux études académiques qui leur a été donnée. Les travaux des groupes thématiques de la DGEP reprendront en janvier 2027 et livreront leurs conclusions à l'automne 2027. Elles permettront la rédaction du futur plan d'études cantonal qui conduira à la révision de la Loi sur l'enseignement secondaire supérieur (LESS).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 octobre 2026

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, [021 316 30 65](tel:0213163065)

DEF, Lionel Eperon, directeur général de l'enseignement postobligatoire, [021 316 63 06](tel:0213166306)

[Réforme de la maturité gymnasiale vaudoise - Document de synthèse
mat-eo.ch/](https://mat-eo.ch/)